

### Article 21 du Règlement

En vertu de l'accord du GATT, les quotas importés en franchise s'établissent à un million et demi de tonnes. Les nouveaux quotas pourraient être abaissés à aussi peu que 400,000 tonnes. Les exportations canadiennes n'ont pas atteint le quota l'an dernier, mais c'était là un phénomène exceptionnel attribuable principalement à la chaude concurrence de la Suède à la suite de la dévaluation de la devise suédoise. En 1984, toutefois, et compte tenu de l'accord de libre-échange entre la CEE et la Suède, ce pays, qui est le principal concurrent du Canada, pourra vendre à la Communauté une quantité illimitée de papier journal en franchise. Plusieurs parlementaires canadiens et, je le répète, de tous les côtés de la Chambre...

**M. le vice-président:** Je regrette de devoir interrompre le député, mais le temps mis à sa disposition est expiré.

\* \* \*

### LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

ON DEMANDE DES AMENDEMENTS AU PLUS TÔT

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Monsieur le Président, hier dans le discours du trône, le gouvernement déclarait:

Enfin, le gouvernement haussera le maximum prévu par le régime de paiement anticipé des céréales et il présentera des amendements visant à permettre au Fonds de stabilisation des céréales de l'Ouest de répondre avec plus de souplesse aux besoins des producteurs.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, préconisent cette mesure depuis longtemps. Si le gouvernement veut vraiment agir, nous sommes prêts à l'appuyer. De fait, le ministre des Transports précédent (M. Pepin) a affirmé dès juin dernier qu'à la rentrée, en septembre, nous pourrions nous attendre à une majoration des paiements anticipés. Nos espoirs ont été déçus.

Nous voulons inciter le gouvernement à agir au lieu de se gargariser de belles paroles. Nous lui recommandons instamment d'agir. Une disposition prouverait aux agriculteurs qu'on s'occupe d'eux. Ce serait une leure d'espoir pour les Canadiens qui veulent continuer à produire au Canada.

Je veux également dire au gouvernement que s'il veut vraiment donner suite aux autres promesses mentionnées dans le discours du trône et présenter des projets de loi appropriés, les députés de ce côté-ci de la Chambre sont disposés à l'appuyer.

\* \* \*

[Français]

### LES JEUNES

LE DISCOURS DU TRÔNE—LES FONDS CONSACRÉS À LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, suite au discours du Trône d'hier, je suis très heureux de voir que le gouvernement va mettre beaucoup d'accent sur la création d'emplois, spécialement dans le cadre des programmes Canada au Travail, et plusieurs députés de ce côté-ci de la Chambre ainsi que de tous les partis politiques parlaient de la situation de la création d'emplois. Je suis très heureux de pouvoir dire à mes concitoyens que les représentations que nous avons faites ont été acceptées par le gouvernement, et que nous avons pu

consacrer des fonds supplémentaires à la création d'emplois. On sait que les entreprises privées ont accepté de présenter des projets dans le cadre de Canada au Travail. Elles ont très bien répondu et ont présenté d'innombrables projets qui étaient valables, mais il fallait octroyer des fonds supplémentaires.

Il est également bon de souligner que dans le domaine de la création d'emplois, on a mis aussi énormément l'accent sur les jeunes, et grâce à la création du nouveau ministère d'État pour les jeunes, lequel pourra desservir la situation des jeunes pour la création d'emplois et des divers programmes déjà existants, je crois que le gouvernement a mis le doigt sur une situation très importante de notre économie concernant les jeunes, et qu'il fallait véritablement s'en occuper. C'est une des préoccupations des ministériels, monsieur le Président, et à laquelle on a répondu admirablement bien hier dans le discours du Trône. Je pense donc que les Canadiens sont très heureux de la nouvelle qui a été annoncée hier dans le discours du Trône en rapport avec la création d'emplois surtout chez les jeunes, monsieur le Président.

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE HONDURAS—LE REFUS D'ACCUEILLIR DES FEMMES EN PÈLERINAGE DE PAIX

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Monsieur le Président, lundi dernier, environ 150 religieuses, 140 Américaines et 10 Canadiennes, ont entrepris d'effectuer un pèlerinage de paix au Honduras pour souligner le troisième anniversaire de l'assassinat de quatre religieuses américaines en 1980 au Salvador. Aussitôt après avoir atterri à Tegucigalpa, l'appareil a été cerné par des militaires qui ont interdit à ces femmes de quitter l'avion. On leur a ensuite ordonné de rebrousser chemin, bien qu'elles aient demandé à voir des représentants des autorités américaines et canadiennes. De retour aux États-Unis, ces femmes ont essayé de découvrir ce qui leur avait valu pareille réception. J'exige qu'on me dise si le gouvernement du Canada a soigneusement étudié cette affaire et s'il s'est plaint auprès des autorités du Honduras au nom des Canadiennes impliquées.

Nous envoyons des missionnaires au Honduras depuis de nombreuses années déjà. On y compte en ce moment de nombreux Canadiens dans les missions religieuses de ce pays et je m'inquiète de leur sort. Je voudrais également savoir à quelle sorte de pays nous avons affaire. Pouvons-nous croire que c'est un pays démocratique et religieux alors que l'on sait qu'il autorise la présence de milliers de soldats étrangers sur son territoire en prévision de l'invasion éventuelle du Nicaragua mais qu'il interdit à 150 partisans de la paix de se rendre sur place pour prier?

Je demande donc instamment au gouvernement du Canada de faire une enquête approfondie sur cet incident et d'envisager sérieusement de supprimer toute forme d'aide au Honduras jusqu'à ce que le gouvernement de ce pays modifie sa politique concernant l'Amérique centrale.